

RAPPORT N° 328 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 MARS 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 19 au 26 mars 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 20 mars 2022 vers 5 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert dans un champ de coton par des cultivateurs sur la sous-colline de Miduha de la colline de Rukana II, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps gisait dans une mare de sang encore frais et tout près du corps se trouvaient de jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) conduits par le responsable communal la ligue des jeunes Imbonerakure qui ont emporté ce corps sur brancard en bois vers une destination inconnue. Les mêmes sources estiment que cet homme qui revenait de la République démocratique du Congo (RDC) aurait été tué par ces Imbonerakure qui se sont empressés de faire disparaître son corps afin de brouiller les pistes d'une éventuelle investigation policière.

SOS-Torture Burundi demande une enquête approfondie pour découvrir les auteurs de ce meurtre et les traduire devant la justice.

- Dans la petite matinée de lundi 21 mars 2022, un élève dont le nom n'a pas été révélé qui se rendait au Lycée municipal de Musaga situé dans la commune de Muha, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi), a été tué par balles à la 2^{ème} avenue Musaga à la suite des échauffourées entre des policiers et des motards qui voulaient braver la mesure d'interdiction d'accès des tricycles (tuk-tuk), motos et vélos à certains endroits de la capitale économique Bujumbura.

Selon des témoins, une bagarre a éclaté entre un policier et des motards qui voulaient franchir la ligne interdite et d'autres policiers ont tiré quatre balles qui ont atteint un élève qui était parmi les spectateurs de la scène et qui a succombé à ses blessures après avoir été évacué dans l'une des structures sanitaires de Bujumbura.

- Dans la nuit de lundi 21 mars 2022 vers 22 heures, un vendeur de vaches connu sous le nom d'Innocent Njebarikanuye, âgé de 38 ans, a été assassiné à son domicile par balles par un groupe de malfaiteurs non identifiés sur la colline de Mahonda, en commune et province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, les malfaiteurs ont fait irruption au domicile de la victime et l'ont tuée à coups de balles avant d'emporter une somme d'argent dont le montant n'est pas connu et des téléphones portables.

Les mêmes sources ont précisé qu'un homme connu sous le nom de Fulgence Itangishaka a été arrêté dans la même nuit juste après l'incident et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega pour des raisons d'enquête.

- En date du 21 mars 2022, le corps sans vie de Jean Miburo, une sentinelle qui veillait sur une machine servant à l'extraction de l'huile de palme, a été retrouvé sur la colline de Dondi de la zone et commune de Musigati, en province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, la victime avait été enlevée la veille dans la soirée par des individus inconnus qui l'ont tuée par strangulation.

- Dans la journée de mercredi 23 mars 2022, le corps sans vie d'un jeune commerçant et cambiste connu sous le nom de Vianney Iragateka a été retrouvé dans une maison de passage au quartier de Kigobe de la zone de Gihosha en commune de Ntahangwa, au nord de la capitale économique Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Vianney Iragateka, natif de la colline de Mika en commune et province de Rutana (sud-est du Burundi), avait disparu la veille mardi 22 mars vers 14 heures après avoir répondu à un appel téléphonique des individus dont il avait été en contact qui lui demandaient de venir les retrouver à une maison de passage pour leur échanger de l'argent. Son corps a été retrouvé ligoté les bras dans le dos et baignant dans une mare de sang.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités compétentes du pays d'enclencher rapidement une enquête approfondie et impartiale qui n'était pas difficile à conduire si la police et l'organe judiciaire avaient la volonté ferme de mettre fin à l'impunité qui gangrène le système judiciaire burundais.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.